



Aux membres des médias

Genève, le 23 janvier 2018

### **Communiqué de presse de la Commission fiscale**

La Commission fiscale du Grand Conseil avait décidé formellement, lors de sa séance du mardi 19 décembre 2017, de reprendre ses travaux sur le train de projets de lois 12006 à 12015 relatif à la réforme de l'imposition des entreprises à Genève.

Lors de sa séance du 23 janvier 2018, la Commission fiscale s'est prononcée sur la proposition suivante :

La Commission fiscale est-elle favorable à un taux de 13,49 % comme base de travail pour mener ses travaux sur le projet fiscal 17 (PF17), la réforme de l'imposition des entreprises, en particulier sur les mesures d'accompagnement ?

Cette proposition a été acceptée par 10 oui (3 MCG, 2 UDC, 4 PLR, 1 PDC), 4 non (3 S, 1 EAG) et 1 abstention (1 Ve).

Thomas Wenger  
Président  
Contact : 079/476 69 45